

## **DÉLIBÉRATION**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	26 juin 2023		à	18h00		
10	Lio		/	A		
N°ordre	49		Titre		ribution de subvention aux structures œuvrant dans le maine des solidarités, de la cohésion locale et de	
N° identifiant	2023-0143				ion - Espace Mendès France (EMF)	
Rapporteur(s)	Mme Alexa	andra BESNARD				
Date de la convocation	20/06/2023					
Président de séance	Mme Léor	nore MONCOND'HUY	PJ.			
Secrétaire(s) de séance	Robert ROCHAUD			Tablea	u de subventions	
Membres en exercice	0					
Quorum	27					
D ( )						
Présents	0					
Absents						
Absents	$  $ $ $					
Mandats	0	Mandants		_	Mandataires	
Observations						
	<u> </u>					

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources

La ville de Poitiers reconnaît la richesse et la diversité des acteurs locaux ainsi que leur contribution au développement du territoire au travers des activités et des projets qu'ils mettent en œuvre.

Il vous est proposé de verser deux subventions à l'Espace Mendès France (EMF) pour un montant de 6 500 €. Elles s'inscrivent dans les domaines :

- **Droit aux vacances et aux loisirs**pour 5 000 € : organisation de trois après-midis d'animations scientifiques gratuites et en plein air à destination de l'ensemble des habitants de Poitiers. Ces animations auront lieu cet été à l'îlot Tison, sur l'esplanade de l'Espace Mendès France et à Poitiers Ouest, dans le secteur de la Blaiserie
- Égalité des droits, handicap, lutte contre les discriminations pour 1 500 € : Festival les Menstrueuses. C'est la 3ème édition. L'évènement se déroulera du 21 au 26 novembre 2023 sur plusieurs lieux de Poitiers en intégrant des partenaires scientifiques et culturels. Durant la semaine, projections, échanges, rencontres, ateliers d'écriture, spectacles permettront d'aborder la thématique des règles et plus globalement les questions liées au corps, à la santé, aux sciences. Le festival fournit ainsi une occasion de légitimer et de visibiliser le sujet des menstruations. Il permet aux étudiant-es et à un public concerné de découvrir les initiatives en faveur de la santé sexuelle et des Violences sexuelles et sexistes, mais crée aussi des espaces de rencontres entre les étudiant-es, les chercheur-ses, les spécialistes, les artistes, etc.

Les différents éléments relatifs aux subventionnements de cette structure sont détaillés dans le tableau de présentation joint.

Cette délibération complète la délibération n° 46 (2023-0086) Attribution de subvention aux structures œuvrant dans le domaine des solidarités, de la cohésion locale et de l'éducation. Cette dernière a été scindée pour permettre aux élus intéressés au titre de l'Espace Mendès France de la voter.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de donner votre accord conformément au tableau annexé sur l'attribution de la subvention
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet, notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 3 (2022-0037) du Conseil municipal du 7 mars 2022
- d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données.

POUR	0	La Maire,
CONTRE	0	Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0	Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0	Robert ROCHAUD
RESULTAT DU VO	TE	
Mise en ligne le		

Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	